

# Aide à la création de musique originale 1er long-métrage passage du court métrage au long - œuvres innovantes et nouveaux formats

## SACEM

### Présentation du dispositif

- L'aide à la création de musique originale pour le passage du court métrage au 1er long-métrage a pour objectif d'accompagner les binômes "compositeur-réalisateur" dans leur passage du court au long-métrage afin de valoriser durablement leur tandem créatif.
- Ce dispositif s'adresse aux binômes "compositeur- réalisateur" ayant précédemment bénéficié de l'aide Sacem à la création de musique originale pour le court-métrage ou ayant été accompagnés par des structures partenaires de la Sacem (Emergence, DUO, Aubagne / 3e personnage, etc.).
- Il s'adresse également aux films se positionnant en tant qu'œuvre innovante faisant appel à des procédés techniques et nouveaux formats, comme la réalité virtuelle.
- Ce programme concerne les projets qui sont en phase de production.

### Montant de l'aide

- Le montant de la subvention est de 5 000 €, il est reversé à la production, et se décompose de la manière suivante :
  - 4 000 € au titre de l'aide à la production de la musique,
  - 1 000 € reversés par la production au compositeur de la partition musicale.

### Informations pratiques

- Les demandes sont recevables à l'année.
- Le dossier devra comporter les éléments suivants :
  - le budget prévisionnel du film,
  - le budget musique détaillé,
  - le plan de financement de la musique si participation spécifique de l'éditeur ou autre partenaire,
  - la copie du contrat de commande précisant le budget global dédié à la création de musique originale,
  - la copie du contrat de coédition signé avec un éditeur généraliste indépendant de la société de production,
  - la copie du contrat si l'éditeur est le producteur exécutif de la musique,
  - la copie du contrat de distribution du film,
  - une lettre d'engagement signée du producteur mentionnant et certifiant les montants engagés sur le film : budget du film, budget musique (en précisant musique originale et achat de droit), le montant de la prime de commande du compositeur.
- Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

### Organisme

## SACEM

- 225 avenue Charles de Gaulle  
92528 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex  
Téléphone : 01 47 15 47 15  
Web : [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)